



DANS SA SEANCE DU 28 MARS 2022 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire à M. J.-D. Baltisberger, parcelle 125, Rte de la Gare 4, pour la construction d'un ascenseur extérieur et modification de l'escalier extérieur existant ;
- De délivrer une autorisation simple à la PPE Vergers 1, M. P.-A. Bersier, parcelle 164, pour l'installation de panneaux solaires
- De délivrer le permis de construire à M. M.-E. Favre, Sur les Moulins 32, parcelles 597, pour le remplacement du système de chauffage.

A pris note

- Des remerciements de l'association Insième Vaud quant à notre soutien financier

La municipalité